



# Les bateliers cohabitent avec les poissons morts

La pollution engendrée par l'incendie de l'usine Seine Aval touche les quais.

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

PAR LAURENT MAURON  
ET THIBAUT CHAFFOTTE (AVEC M.G.)

**EN CETTE CHAUDE MATINÉE** dominicale, l'odeur pestilentielle saisit les marines en bord de Seine. Trois tonnes de poissons morts ont été repê-

chées dans la Seine à la suite de l'incendie de l'usine de traitement des eaux de la Siaap, à Saint-Germain-en-Laye, sur les quais de Conflans-Sainte-Honorine, comme plus loin à Herblay (Val-d'Oise). La pollution du fleuve est sur toutes les levres.

Augustine vit sur sa péniche, à Conflans. Depuis jeudi, elle s'active chaque jour pour nettoyer autour de son bateau : « Dès mercredi soir, j'ai senti une mauvaise odeur de mort. A partir de jeudi, c'était une vraie pollution. Ce matin (NDLR : hier), quand j'ai pris mon petit déjeuner, j'avais envie de vomir tellement c'était irrespirable. » Derrière elle, des paquets de poissons, mêlés à des détritus et des herbes, s'accoumlent entre les quatre ou cinq péniches serrées les unes contre les autres.

## La baignade et la pêche interdites

**LE WEEK-END** n'a pas été de tout repos pour le maire (LR) de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse. Après avoir tant bien que mal répondu aux questions de ses administrés, samedi matin, il a fini par obtenir en fin de journée des informations du Siaap. Dans l'attente du retour à la normale, il a décidé de signer un arrêté municipal portant sur l'interdiction des baignades, de la pêche et de tous les sports et activités nautiques sur la Seine jusqu'au 31 juillet. « De nombreux Conflanais ont été particulièrement touchés et sensibilisés par les poissons retrouvés morts dans la Seine. Nous serons particulièrement attentifs aux mesures de nettoyage prises par le

Siaap », a-t-il commenté. Le maire de Poissy, mais aussi ceux d'Herblay et de La Frette-sur-Seine, dans le Val-d'Oise, ont pris un arrêté similaire. Le directeur de l'usine de traitement des eaux a reconnu « l'existence d'une pollution de la Seine liée au déversement d'eaux qui ne sont que partiellement traitées ». Il a assuré que le déversement n'a duré qu'une heure ou deux. La directrice adjointe de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (Driea) reconnaissait quant à elle un impact pour les poissons, mais « aucun risque particulier pour la population ». La préfecture des Yvelines doit tenir une réunion d'information cet après-midi.

**« CE MATIN, QUAND J'AI PRIS MON PETIT DÉJEUNER, J'AVAIS ENVIE DE VOMIR »**  
AUGUSTINE, BATELIERE

« L'eau est très chaude et il n'y a pas de courant. Il y en a au moins pour une semaine », pense Augustine. Elle a parlé avec une autre batelière vivant un peu plus loin : « Elle m'a dit qu'un gars avait récupéré 150 tortues mortes ou malades. » Sur le quai, les passants s'arrêtent : « C'est quoi cette odeur ? » demande Carole. « Moi, j'ai vu l'incendie de chez moi et je ne comprends pas qu'on ne soit pas mieux informés. En tout cas, je suis surprise des conséquences sur le milieu naturel », lui répond Yvonne, qui se promène par là avec son chien.



Conflans-Sainte-Honorine, hier. Derrière Augustine, les poissons morts, mêlés aux détritus, s'entassent entre les péniches. (P. LUM)

11  
" Le Pénichier " 8.07.19.